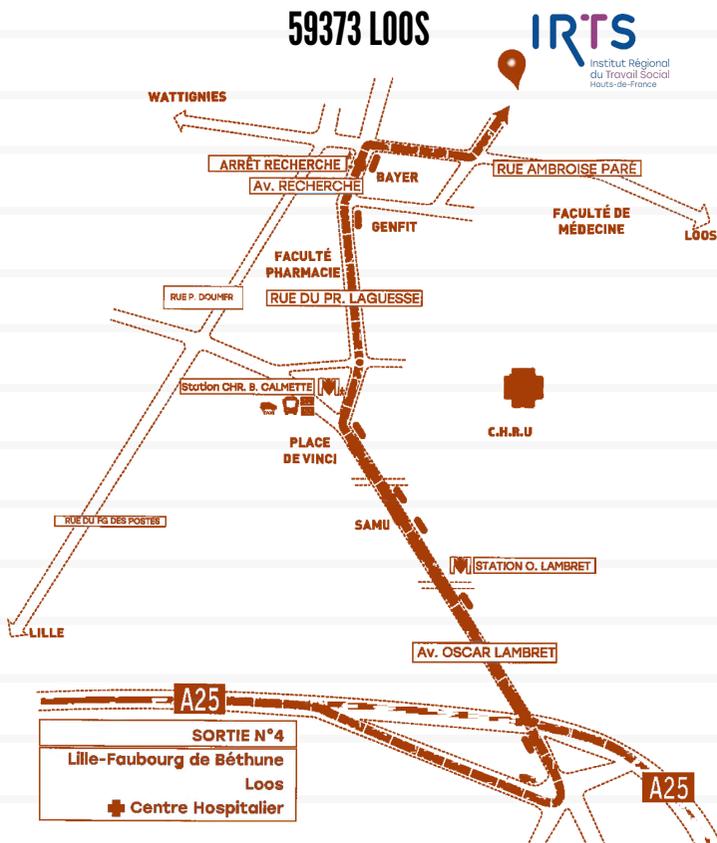


Plan d'accès

Institut Régional du Travail Social Hauts de France
Rue Ambroise Paré
59373 LOOS



À VOS
AGENDAS

Pour poursuivre la réflexion :
journée de restitution de l'étude ELAP
(www.elap.site.ined.fr) portée par les
départements du Nord et du Pas-de-Calais le
jeudi 18 octobre 2018 à l'IRTS de Loos.

Nord
Le Département

Pas-de-Calais
Le Département

Inscriptions

*Le programme définitif et les
modalités d'inscriptions seront
disponibles le 11 septembre 2018.*

Contact

URIOPSS Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais
uriopss.9octobre@gmail.com
03 20 12 83 43

Cet événement est organisé avec le soutien de

 **CAISSE D'ÉPARGNE**
HAUTS DE FRANCE



Mardi 09 octobre 2018



IRTS - Rue Ambroise Paré - LOOS



08h15 - 17h00

« **Accompagnements,
parcours, devenir des
jeunes issus de l'ASE** »

Restitution de l'étude « jeunes majeurs
issus de l'ASE sur le territoire de la MEL »

Réflexion commune et
partagée sur les pratiques

Avec la participation des établissements et services
associatifs et publics des Hauts de France

URIOPSS

Hauts-de-France
Nord-Pas-de-Calais


Fédération
des acteurs de
la solidarité
HAUTS-DE-FRANCE


epdsae
Soutenir, Accompagner, Éduquer

 Université
de Lille

IRTS
Institut Régional
du Travail Social
Hauts-de-France


Habitat Jeunes
URHAJ

Pré-programme

🕒 08H15 à 08h45 : Accueil

🕒 08h45 à 09h15 : Ouverture de la journée

🕒 09h15 à 11h15 : Restitution de l'étude « jeunes majeurs issus de l'ASE sur le territoire de la MEL » par les stagiaires DEIS* de l'IRTS de Loos et les étudiants Master 2 GOS** de l'Université de Lille.

🕒 11h15 à 12h30 : Regards croisés autour du concept d'autonomie. Intervenants :

🗨️ Samuel TOURBEZ - Psychosociologue à ÉPICEA

🗨️ Vanessa STETTINGER - Sociologue, maître de conférence à l'Université de Lille

🗨️ Pierre DELOR - Docteur en Droit, délégué du Nord pour l'AFM-Téléthon

🍴 12h30 à 13h30 : Repas libre

🕒 13h30 à 15h15 : Ateliers (voir ci-contre)

🕒 15h15 à 15h45 : Restitution des ateliers

🕒 15h45 à 16h30 : Table ronde des institutions : comment créer les conditions favorables au travail ensemble ?

🕒 16h30 à 17h00 : Conclusion

🗨️ Christine DUCOURANT - Administratrice à l'URIOPSS HDF NPDC en charge du secteur Enfance Jeunesse Famille et administratrice à l'EPDSAE.

🗨️ Animation : Omar HOUBA cadre socio-éducatif à l'EPDSAE

*DEIS : Diplôme d'État Ingénierie Sociale - Promotion DEIS 11 « Atomium 2016-2019 »

**GOS : Gestion des Organismes sociaux

🕒 13h30 à 15h15 : Ateliers (sur pré-inscription)

🗨️ Atelier n°1 : Habitat Défi-Jeunes (URHAI)

Quand l'habitat relève le défi du besoin d'émancipation des jeunes vers un accompagnement multiple, global et intégré !

🗨️ Atelier n°2 : Projet TOULINE (Apprentis d'Auteuil)

Suivi des anciens jeunes accueillis.

🗨️ Atelier n°3 : CAP 18 (Association Audasse)

Service dédié à la préparation à l'autonomie des jeunes.

🗨️ Atelier n°4 : Dispositif d'Accompagnement Vers l'Autonomie (EPDSAE)

La pluriprofessionnalité - l'évolution des pratiques - les nouveaux métiers.

🗨️ Atelier n°5 : Un toit, un coach, un projet (ABEJ)

Programme d'accompagnement au projet de vie des jeunes sans-abri de l'agglomération lilloise.

🗨️ Atelier n°6 : Les promeneurs du net (APSN)

Permettre aux jeunes de se créer du réseau dans l'accès à l'autonomie par le numérique.

🗨️ Atelier n°7 : Articulation et cohérence des dispositifs (Home des Flandres)

Quand une équipe de CHRS développe un projet spécifique d'accompagnement au logement des jeunes issus de l'ASE.

🗨️ Atelier n°8 : Projet Quattro (Association Le Toit)

Proposer à des jeunes une offre de logement spécifique sous forme de cohabitation.

🗨️ Atelier n°9 : EVA : Entrée dans la Vie Adulte (Département du Nord)

Entrée dans la vie adulte : un passage incontournable dans la vie du jeune.

🗨️ Atelier n°10 : La parole aux jeunes (SPRENE)

Évocation de parcours de jeunes en protection de l'enfance.

🗨️ Atelier n°11 : Projet Personnalisé d'Accompagnement Social Spécifique Jeunes (OSLO)

Travail avec un réseau partenaire, soutien vers le logement, l'emploi et la santé

À l'initiative de l'URIOPSS, la Fédération des acteurs de la solidarité, la CNAPE et l'UDHAJ, les fédérations régionales ont souhaité s'engager dans un travail de recherche et d'observation sociale pour tenter de rendre visibles les effets des politiques sociales sur l'accès à l'autonomie des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Afin de réaliser cette étude, les réseaux partenaires se sont entourés d'étudiants de 2^{ème} année du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale de l'IRTS et d'étudiants de MASTER 2 Gestion des Organisations Sociales de l'Université de Lille.

Depuis 2017, un COPIL composé de responsables d'établissements sociaux et médico-sociaux ainsi que des représentants des réseaux, s'est réuni régulièrement pour définir le cadre de la démarche.

Intitulée « Accès à l'autonomie des jeunes de l'ASE, évolution des pratiques professionnelles dans l'accompagnement à l'autonomie des jeunes issus de l'ASE », l'étude, menée sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, a été répartie en deux volets :

- la réalisation d'une observation sociale des besoins des jeunes de l'ASE pour les mener à l'autonomie,
- l'observation de l'évolution des pratiques professionnelles à opérer pour travailler davantage l'autonomie des jeunes de l'ASE dès 16 ans.

Des enquêtes de terrain ont été réalisées pour identifier les changements de pratiques des professionnels générés par les nouvelles orientations du Département du Nord et les évolutions des modalités d'accompagnement des jeunes et de leurs familles notamment dans le champ de l'inclusion sociale. Cette journée est proposée afin de partager ces travaux et les pratiques avec l'ensemble de nos partenaires en région.

Cet événement sera également l'occasion de faire un tour d'horizon global des enjeux communs et partagés par les acteurs.

- Des experts viendront porter un regard croisé sur la notion d'autonomie.
- Des ateliers seront proposés afin de valoriser des actions mises en oeuvre pour l'accompagnement des jeunes au quotidien.
- Les institutions sont invitées en fin de journée à mettre en évidence les conditions favorables à un travail en commun.